

■ **Fondation Ignacia**, à Genève (FOSC du 13.02.1988, p. 584). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 09.08.2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.  
Journal no 8498 du 15.08.2002  
(00609694 / CH-660.0.106.988-4)